



**COMMUNIQUÉ DE LA  
MUNICIPALITÉ  
N° 7/2015-2016**

**du 5 mars au 8 avril 2016**

Renens, le 8 avril 2016

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales décisions et activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

## **1. Sous la loupe**

### **Fermeture du passage inférieur de l'avenue du Léman (PiL)**

Dans le cadre des travaux Léman 2030 prévus entre Lausanne et Renens, les CFF et la Commune de Renens réalisent un projet de modernisation du passage sous voies sur l'avenue du Léman. Pour permettre ces travaux, plusieurs fermetures de l'avenue du Léman sont prévues.

#### **La première fermeture du PiL au trafic routier aura lieu du 30 mai 2016 au 31 août 2017**

Un plan de déviation de la circulation sera mis en place.  
Le passage sera garanti aux piétons et vélos en tout temps pendant les travaux.

Une **séance d'information publique est organisée le jeudi 12 mai 2016 à 18h30** à la Salle de spectacles de Renens.

Un courrier d'information et d'invitation à cette séance a été envoyé à tous les ménages renenais par les CFF. La Ville de Renens a quant à elle invité les communes riveraines, les directeurs des établissements scolaires, le président de la SICOL et les entreprises particulièrement concernées. Un appel à la coordination des travaux sur l'axe Nord-Sud dans l'Ouest lausannois a également été fait auprès des communes concernées.

## 2. Autres décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

### La Municipalité a décidé :

- de valider le principe d'un concours de travaux d'étudiants de la classe propédeutique de l'ECAL pour la réalisation d'une grande **fresque** sur bâche à mettre en place sur la façade ouest de l'immeuble situé à la **Croisée**, rue de Lausanne 49. Le jury sera composé de membres de l'ECAL, de la société Logacop propriétaire, de l'architecte du bureau Pezzoli, de membres de la Municipalité et du Service de l'urbanisme ;
- d'ouvrir l'enquête publique concernant la mise en séparatif de **l'avenue des Paudex** et du chemin de la **Bruyère** et la prolongation de la conduite de **chauffage à distance** sur l'avenue des Paudex sur deux parcelles, propriétés de la Ville de Renens et l'Etat de Vaud ;
- d'accepter l'organisation dans le cadre de la **Fête des aînés** du spectacle de la Compagnie Oniriade qui se déroulera le jeudi 9 juin 2016. Les 3'285 invitations pour les aînés de la Commune (1'896 femmes dès 64 ans et 1'389 hommes dès 65 ans) sont envoyées mi-avril ;
- d'octroyer le permis de construire en faveur de CadOuest à Prilly, concernant le raccordement au **chauffage à distance du gymnase de Renens** à l'avenue du Silo, parcelle propriété de l'Etat de Vaud ;
- dans le cadre de l'opposition partagée des communes membres de l'Entente Mèbre-Sorge au **projet de construction de la Station d'épuration des eaux usées de Vidy (STEP)** du 15 janvier dernier, de prendre note des solutions techniques aux ouvrages d'entrée de la STEP, en particulier en ce qui concerne les déversoirs d'orages, proposées par la Ville de Lausanne et de l'engagement de la Ville de Lausanne à entamer une discussion sur la clé de répartition des charges de la future STEP et de retirer par conséquent l'opposition de la Ville de Renens à la STEP de Vidy ;
- d'accepter l'adhésion de la Ville de Renens, en tant que membre actif à **l'association Orif** (Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle). Pour rappel, l'Orif est implantée à Renens depuis 2009. Elle accueille aujourd'hui une centaine de jeunes en difficulté à qui elle propose un parcours socio-professionnel individualisé.

### La Municipalité a pris acte :

- du rapport de la Commission consultative du feu et décide d'adopter les **comptes 2015** du **SDIS Malley** Prilly-Renens ;
- du choix du jury, qui a désigné à l'unanimité le projet "Gary" de l'Atelierpulver Architectes SA, à Nant/Sugiez, comme lauréat du **concours d'architecture** pour la construction d'une crèche-garderie, la rénovation d'un rural et le réaménagement de jardins familiaux à l'avenue du **Château 17**. Les projets ont été présentés au public du 5 au 15 avril 2016 dans les locaux des CFF de l'av. d'Epenex ;
- des cartes des dangers naturels concernant la Ville de Renens établies par le Canton. Celles-ci sont publiées sur le **guichet cartographique cantonal** (geo.vd.ch). Il a été identifié sur le territoire renanais quelques zones à dangerosité faible à moyenne. Les propriétaires touchés par un danger moyen seront informés ;

- du programme **d'inauguration** du site scolaire du **Censuy** samedi **21 mai 2016**, durant lequel aura lieu le traditionnel couper de ruban aux portes du nouveau bâtiment "Roseau". Le bâtiment "Libellule" la salle de sport et l'UAPE feront également partie de la fête, de même que l'ancien bâtiment, le "Nénuphar" qui célébrera quant à lui son centenaire ;
- des mesures envisagées par l'**Observatoire de la Sécurité** pour une animation du Parc des Cèdres en complément aux actions menées par PolOuest. Un "quartier de l'amitié" proposera des animations aux enfants du quartier 2 mercredis par mois, en collaboration avec la commune de Chavannes-près-Renens. L'organisation d'une fête des voisins est souhaitée sur le site ou aux abords du Parc des Cèdres avec le soutien de la CISE, mais dépendra de l'implication des personnes vivant dans le périmètre. Des animations dans le cadre du projet RueTabaga seront également proposées dans le parc ;
- de l'organisation par le Secteur intégration, en collaboration avec le CSP Vaud (la Fraternité), d'un "info-dinatoire" sur le thème du **droit des étrangers** qui se déroulera le 12 mai 2016 à la Buvette de la Salle de spectacle de Renens. La conférence s'adresse au personnel des services communaux de la Ville de Renens, aux associations actives dans le domaine de la cohésion sociale, ainsi qu'aux membres de la CISE.

LA MUNICIPALITÉ